

## Bienvenue à Millas

Millas et son canton ont le plaisir de recevoir les inconditionnels de la marche pour la 22<sup>e</sup> édition de la Fête Départementale de la Randonnée Pédestre. Au pied de Força Real, sur les berges de la Têt, dans la garrigue ou au bord des lacs, notre territoire, veillé par le Canigó, offre tous les plaisirs de la marche le long de ses sentiers. Plats, vallonnés ou escarpés, nos chemins offrent l'authenticité, la richesse et la diversité d'un paysage où culture rime avec pleine nature. Les Balcons du Canigó sont une destination de randonnée privilégiée et accueillante. Nous vous souhaitons d'y passer une agréable journée de découverte et de marche, en famille ou entre amis.

« Le paysage est un paquet de saveurs, de couleurs, d'odeurs, où le corps infuse » (Frédéric Gros « Marcher, une philosophie »)

Madame Damienne BEFFARA  
Maire de Millas

Présidente de la Charte Intercommunale du Canton de Millas

Pour tout connaître des Balcons du Canigó :  
Syndicat d'Initiative de Millas

4 place Lafayette - 66170 MILLAS - 04 68 57 16 68  
[www.tourisme-balconsducanyol.fr](http://www.tourisme-balconsducanyol.fr)

## Programme

- Accueil et inscriptions..... de 6 h 30 à 12 h
- Départs des randonnées à partir de ..... 7 h 15
- Ouverture stands Comité et Charte..... de 9 h à 16 h
- Accueil des personnalités - Apéritif ..... à 13 h
- Repas ..... à 13 h 15
- Animations musicales et dansantes de 14 h 30 à 18 h 30
- Tirage de la tombola, fermeture des circuits..... à 16 h

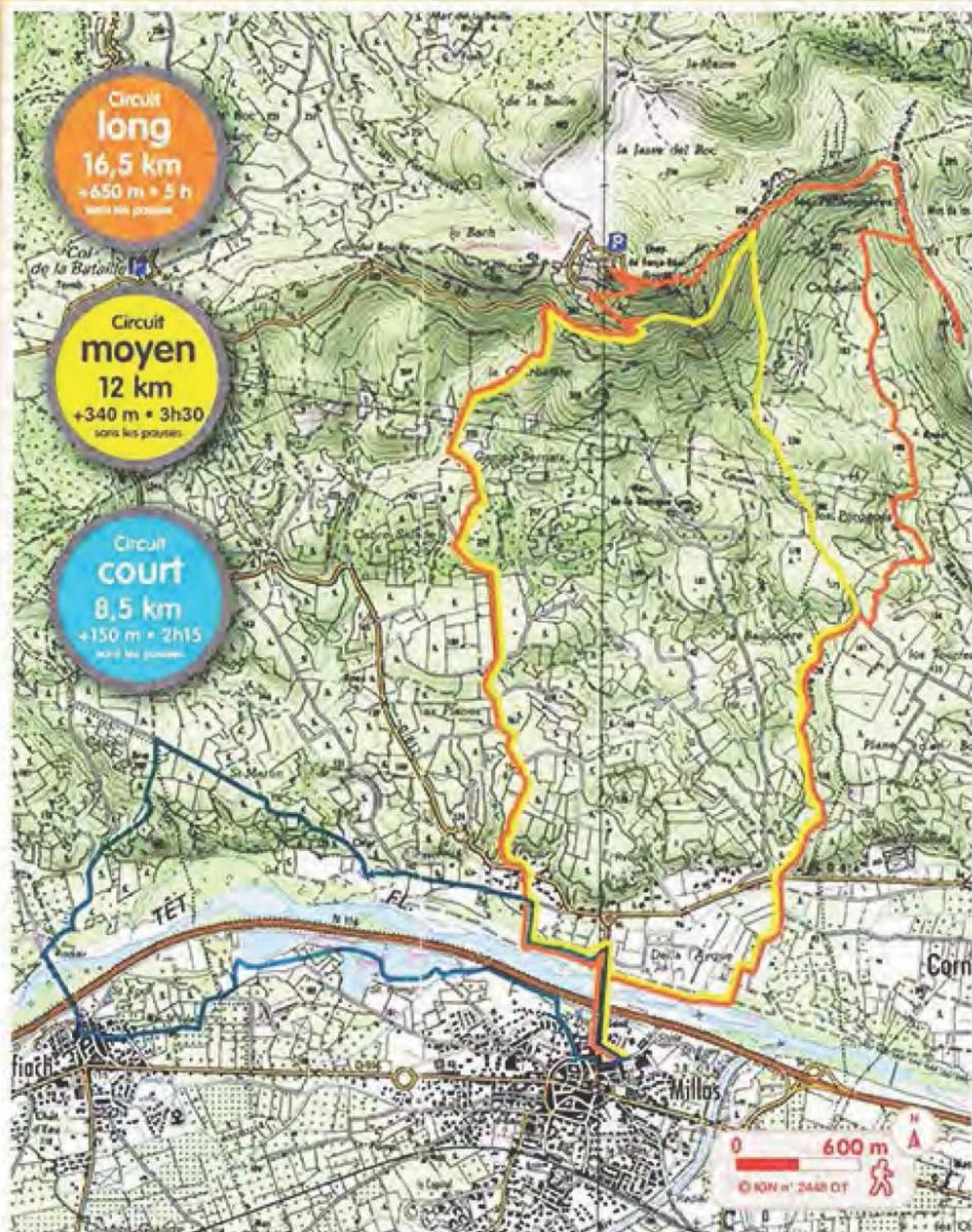
## Les randonnées

Sur le site de Millas et ses environs. Départ de la Maison du Parc. Encadrées par un animateur fédéral, les randonnées sont tout public. Le circuit bleu est accessible à tout handicapé et aux familles avec enfants, et servira également de parcours de marche nordique et de rando santé.

## Horaires des départs

- **circuit court** ..... départ libre
- **circuit moyen** ..... départs à 8 h, 8 h 15 et 8 h 30
- **circuit long** ..... départs à 7 h 15, 7 h 30 et 7 h 45

L  
E  
S  
C  
I  
R  
C  
U  
I  
T  
S



## Informations et organisation

Le stationnement sur le site est gratuit. Les départs ont lieu à la Maison du Parc. Pour tous, l'inscription (gratuite) est obligatoire avant le départ. Il vous sera remis un kit « encas LECLERC » et un billet de tombola. Café et thé sont offerts par les Ets LECLERC.

Vous avez le choix entre un pique-nique tiré du sac ou un repas à 15 € : salade méridionale (salade, copeaux Serano, dés de poivrons) demi coquelet rôti aux herbes, pommes de terre au four et tomate provençale, dessert (moelleux au chocolat et crème anglaise) 1 verre de vin et café compris.

Réservation des repas : **avant le 15 avril 2015** au 04 68 57 16 68. Chèque libellé à l'ordre de « Charte Intercommunale du Canton de Millas », à envoyer à l'adresse suivante :

Syndicat d'Initiative de Millas  
4, place Lafayette  
66170 Millas



## Règlement

La 22<sup>e</sup> fête départementale de la randonnée pédestre des Pyrénées-Orientales est ouverte à tous. Tout randonneur doit se conformer aux règles du Code rural, du Code de la route, respecter les propriétés privées et la nature pendant le déroulement de la manifestation.

## Assurance

Le Comité Départemental de la Randonnée Pédestre des Pyrénées-Orientales a souscrit une assurance « Responsabilité Civile et Accidents Corporels » auprès de la Fédération Française de la Randonnée Pédestre pour chaque participant inscrit.

## Stands et animations

L'animation musicale est assurée par Christian GUILLOT. L'après-midi récréative est animée par l'orchestre *Phil Marny*. Ou visite libre et ludique de Millas. Le stand du Comité présente la Fédération Française de la Randonnée Pédestre et le Comité Départemental des Pyrénées-Orientales. Présence également d'un stand de la Charte Intercommunale du Canton de Millas.

Les participants autorisent les organisateurs à utiliser les photos prises lors de la manifestation à des fins non commerciales.

Médiation : Nicolas Vignard / Editions. Ne pas être publié sans l'autorisation écrite du Comité Départemental de la Randonnée Pédestre des Pyrénées-Orientales. Imprimé vert.

## Le Comité Départemental de la Randonnée Pédestre des Pyrénées-Orientales

s'est donné pour objectifs : de promouvoir la randonnée en tant qu'activité sportive, ludique et de découverte de la nature, d'aménager, protéger et valoriser les sentiers. Pour cela, vous trouverez, à votre service, dans tout le département : **61 associations fédérées**, regroupant plus de **4200 licenciés**.

## 1153 km de sentiers contrôlés et entretenus

• GR® 10 .....	185 km
• GR® 36 .....	178 km
• GR® 7 .....	27 km
• GR® 107 .....	18 km
• GRT® 83 <i>Cami del Nord</i> .....	68 km
• GRP® <i>Tour du Carlit</i> .....	51 km
• GRP® <i>Tour des Fenouillèdes</i> .....	114 km
• GRP® <i>Tour de Cerdagne</i> .....	63 km
• GRP® <i>Tour du Capcir</i> .....	70 km
• GRP® <i>Tour du Canigou</i> .....	66 km
• GRP® <i>Tour des Réserves Naturelles</i> .....	70 km
• GRP® <i>Tour du Vallespir</i> .....	98 km
• GRP® <i>Ronde du Canigou</i> .....	145 km



## Comité Départemental de la Randonnée Pédestre des Pyrénées-Orientales

Maison des Sports - Rue Duguay-Trouin  
66000 PERPIGNAN - Tél. 04 68 61 48 85  
Courriel : [cdrp66@wanadoo.fr](mailto:cdrp66@wanadoo.fr)  
Site Internet : [pyrenees-orientales.ffrandonnee.fr](http://pyrenees-orientales.ffrandonnee.fr)

Le Comité remercie tous ses partenaires, et plus particulièrement la Charte Intercommunale du Canton de Millas.

**Bonne journée à tous, dans l'harmonie et la convivialité !**



# La 22<sup>e</sup> fête de la randonnée

**3 circuits de randonnée pour tous les niveaux**  
• 8,5 km • 12 km • 16,5 km  
+ parcours de marche nordique et rando santé



Dimanche **26 avril 2015**  
à partir de 7 h, à la Maison du Parc  
**Millas**

La 22<sup>e</sup> fête de la randonnée est organisée par le Comité Départemental de la Randonnée Pédestre des Pyrénées-Orientales en partenariat avec la ville et la Charte Intercommunale du canton de Millas. Manifestation éco-responsable organisée dans le respect des principes du Grand Site de France Massif du Canigou.

